

# NAISSANCE DE L'IRTS DE FRANCHE-COMTÉ

## **Jean Pierre FOSTEL**

*Ancien Directeur de l'IFES,  
Directeur de l'IRTS de Franche-Comté*

- Le 1er janvier 1990, naissait l'Institut de formation au travail social de Franche-Comté.

- En juillet 1992 les deux écoles quittaient respectivement le lycée Pergaud et le 276 rue de Dôle pour emménager dans des locaux vastes et fonctionnels rue Léonard de Vinci à Planoise, locaux réalisés grâce à l'aide financière de l'Etat et de toutes les collectivités territoriales de la région de Franche-Comté, la Région proprement dite d'abord, les 4 Départements et la ville de Besançon.

- Le 11 février 1993 Monsieur TEULADE, alors ministre des affaires sociales inaugurait ces locaux en grande pompe, accompagné par Monsieur Pierre CHANTELAT, alors Président du Conseil Régional et Robert SCHWINT, Maire de Besançon et alors député.

- Le 15 mars enfin un arrêté signé de Monsieur Michel THIERRY, agréait l'IFTS comme IRTS, c'est le 11ème IRTS dans ce pays, c'est bien peu qu'une consonne mais alors qu'IFTS était une auto-nomination, IRTS est un nom donné par l'Etat, qui du coup est une reconnaissance (en paternité) et qui en principe pérennise l'établissement.

Ces événements consacraient le regroupement de deux formations de travailleurs sociaux : les assistants de service social, les éducateurs spécialisés.

Comment cette rencontre s'est-elle construite, que signifie-t-elle ?

Tout ceci est le point d'aboutissement d'une longue marche, d'un long travail d'approche, de connaissance mutuelle et de travail en commun.

Nous étions partis très séparés :

- l'ISS, Institut de Service Social,
- l'IFES, Institut de Formation d'Educateur Spécialisé.

Jusqu'au 01/01/1990 les informations d'assistant de service social et les formations aux professions éducatives, éducateur spécialisé et éducateur technique spécialisé étaient séparées en deux établissements gérés par deux associations différentes :

- L'institut de Service Social géré par l'association pour la formation et le perfectionnement en service social.

- L'IFES de Franche-Comté géré successivement par le CREA (Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptée) puis par l'AFPE (Association pour la Formation aux Professions Educatives du secteur social).

Ces deux professions, proches sur le terrain, avaient pu donner lieu à deux formations totalement étrangères, instituées en toute méconnaissance l'une de l'autre, comme si nos élèves, devenus professionnels,

ne devaient jamais se rencontrer sur le terrain, à l'œuvre dans le travail social et éducatif.

Il faut dire pour être tout à fait juste, que les éducateurs spécialisés n'avaient pas, lorsque l'école d'assistant de service social fut créée, très bonne réputation ...

C'était à la fin des années 70, 1978 exactement juste au moment où l'IFES sortait d'un début d'histoire difficile : la période post-soixante huitarde. Le début de la décennie avait été une période de mouvance, de contestation du contrôle social, d'utopie rousseauiste : la vérité est dans la nature, la société est mauvaise, il faut et il suffit de retrouver la pureté originelle sous les oripeaux de la société pour être enfin dans la vérité, tout le monde se souvient des slogans : sous les pavés la plage, interdit d'interdire ...

Cela se traduit au plan institutionnel par une contestation permanente et ceci d'autant plus que Besançon est en 1973 le théâtre de l'aventure LIP à laquelle les élèves de l'IFES sont étroitement associés.

Il nous faudra beaucoup de temps pour retrouver la sérénité nécessaire à une formation.

Mais 1973 c'est aussi l'année de la crise pétrolière, on n'en est pas encore conscient mais cette crise va avoir des répercussions pendant tout le reste de la décennie.

## 1980 - 1990

A partir de cette date va s'ouvrir une longue période plus calme, plus sereine.

La décennie des années 80 va surtout être marquée par le rapprochement avec nos consœurs assistantes sociales qui va progresser pendant pratiquement dix années.

Nous ne retiendrons ici que les dates les plus significatives.

En 1981 la rencontre entre les assistantes sociales et les éducateurs spécialisés est inaugurée dans la contestation par une grève à propos du traditionnel objet de grève : les rémunérations des élèves.

Cette grève durera 7 semaines, c'est la plus longue de l'histoire des écoles, ce sera la dernière.

- 1986 : mort du CREAL.
- 1987 : avant projet de création d'un IRTS.
- 1989 : dossier de demande de conventionnement et nouvelle formulation des objectifs du projet pédagogique.
- 1990 : IFTS.
- 1992 : déménagement.
- 1993 : inauguration, agrément comme IRTS.

## DE L'APPROCHE A L'INTEGRATION

La première rencontre a donc eu lieu au niveau des élèves, elle sera suivie d'une rencontre au niveau des Présidents, des Directeurs et de quelques formateurs à propos du DSTS.

Rencontre sur un tiers objet : un diplôme d'enseignement supérieur, en un tiers lieu, généralement les locaux de la DRASS, avec un tiers partenaire, l'université : de Strasbourg d'abord de Franche-Comté ensuite.

Cette rencontre s'est produite au début des années 80, il nous aura fallu 10 années pour que cette première rencontre aboutisse à une réunion définitive.

Et pourtant les choses paraissaient faciles : 140 élèves éducateurs, 70 élèves assistants de service social, dans une petite région : la Franche-Comté, sans concurrence d'aucune sorte au plan régional, avec une courte histoire qui n'avait pas eu le temps de réifier les positions.

Il a quand même fallu tout ce temps et beaucoup de péripéties.

Sur l'objet DSTS nous nous sommes rencontrés régulièrement de 1980 à 1986 date à laquelle fut créée la Fédération pour la Préparation au DSTS et obtenu le 11 août 1986 l'agrément pour la préparation du DSTS.

Première activité commune de nos élèves en formation initiale en décembre 1986, l'organisation en commun d'une semaine à thème sur les droits de l'homme qui donne lieu à la parution du n° 1 des cahiers du travail social (alors encore cahiers de l'IFES).

Cette activité organisée en commun allait devenir une tradition répétée deux fois par an, au mois de décembre une semaine sur un thème d'intérêt général et au mois de mai une semaine sur un thème plus professionnel.

Et pour chacune de ces semaines parution d'un numéro des cahiers du travail social, qui connaît une longue vie puisque le dernier numéro paru porte le numéro 44.

## LA MORT DU CREAL

Nous cheminions ainsi paisiblement, chacun restant chez soi, nous étions partis pour une croisière de 20 années ; lorsque divers événements extérieurs sont venus précipiter les choses :

- D'abord en ce qui concerne l'IFES la mort de son association gestionnaire le CREAL, annoncée par la DRASS d'alors Monsieur SIEUTAT LACAZE, lors de l'Assemblée Générale de l'Association le 6 juin 1986. Il annonça tout simplement la suppression de l'aide de l'Etat à l'époque de l'ordre de 600 000 F ce qui signifiait clairement la fin du CREAL.

Diverses péripéties suivirent : il est envisagé de réactiver le CREAL de Bourgogne Franche-Comté, le puissant CREAL de la région Rhône Alpes est appelé à la rescousse, la volonté de survie n'est pas suffisante, il faut licencier le personnel du CREAL, ce qui entraîne une action en justice menée par le comité d'entreprise je passe sur ces événements qui, à eux seuls, mériteraient une étude, toujours est-il que l'IFES proche du CREAL puisque géré par lui sent passer le vent du boulet et on annonce déjà dans la région la fermeture de l'école.

L'urgence est de trouver une structure juridique susceptible de nous accueillir, nous nous tournons tout naturellement vers l'association qui gère l'école de service social.

Je connaissais personnellement Madame BAUMANN, la préparation du DSTS nous avait déjà permis de connaître Arlette CLEMENT et quelques formateurs. J'essuie de ce côté un refus catégorique. Après avoir rapidement et fébrilement exploré les autres possibilités par exemple créer une société

d'économie mixte, le rapprochement avec l'Université, toutes voies sans issue, il faut créer une nouvelle association.

Ainsi naît le 06/11/1986 l'Association pour la formation aux professions éducatives du secteur social et médico-social, présidée par Monsieur CERUTTI le dernier président du CREAL et qui suit les destinées de l'école pratiquement depuis ses origines, association désignée par le sigle AFPE, la reprise de la gestion de l'IFES a lieu le 1er avril 1987.

## LES CONTRAINTES EXTERIEURES

Autres facteurs extérieurs :

Après la phase d'expansion démographique du but des années 1970, la crise de 1973 fait long feu, le temps des vaches maigres est arrivé.

La pression de l'appareil d'Etat qui s'est doté de plusieurs outils pour faire pression sur les écoles jugées pléthoriques, inefficaces et dispendieuses.

Dans la période technocratique de la fin des années 70, l'Etat s'était doté :

- En 1975 puis en 1982 ; d'un outil de rationalisation des financements des centres de formation de travailleurs sociaux : les indicateurs de référence qui sont des indicateurs de fonctionnement qui nomment les fonctions à l'œuvre dans une institution de formation et indiquent à quelle quantité de personnel, ou d'heures de formation directes ouvre droit un effectif donné.

- En 1983, réduction des effectifs, notre quota est de 23 élèves en 1ère année.

- En 1986, le 22 août parution simultanée de deux arrêtés :

. L'un portant sur la création des instituts de formation d'Instituts régionaux du travail social.

. L'autre relatif aux modalités de conventionnement des établissements de formation de certaines catégories de travailleurs sociaux, autrement dit la contractualisation des relations Etat / école, ce que tout le monde souhaitait du côté des écoles.

- Le 6 juillet 1990 paraissent les décrets et les arrêtés portant réforme des formations aux professions éducatives dont l'architecture structurée en Unités de Formation est proche de la formation des assistantes sociales.

- Enfin le discours du ministère est le suivant : décloisonnez vos formations, regroupez-vous sinon nous ne garantissons pas votre avenir.

Le quatrième trimestre de l'année 1986 est donc très actif, création d'une nouvelle association, élaboration d'un avant projet d'IRTS en Franche-Comté que nous présenterons en délégation au ministère à Monsieur THIERRY le 21 janvier 1987.

Participaient à cette délégation : les Présidents, les Directeurs, Mademoiselle LEVERT, DRASS, la conseillère technique régionale Mademoiselle ANSOT.

Nous sommes accueillis par Monsieur Michel THIERRY, avec une pointe de scepticisme, qui, pour toute réponse, nous dit "faites vos preuves".

## LA MARCHE FINALE, LES PERIPETIES

A partir de cette date c'est la marche finale qui durera encore 3 années.

Le regroupement va s'opérer de la manière suivante :

Au niveau associatif tout d'abord :  
La présidente de l'AFTS, Madame BAUMANN est invitée à siéger comme membre de droit au conseil d'administration de l'AFPE (elle y sera ensuite élue en tant que personne physique).

Décision de créer une nouvelle association qui regrouperait les deux associations existantes, le nom envisagé est Association pour la Formation aux Professions Sociales et Educatives (AFPSE).

Création de commissions inter-associations :

- Une commission cadre juridique chargée d'élaborer les statuts de la future association.

- Une commission fonctionnement chargée de régler les problèmes d'harmonisation de la gestion du personnel, de l'organisation du travail des formateurs,

et tous autres problèmes liés au fonctionnement.

- Une commission technique et pédagogique : l'objectif général de cette commission est de travailler au rapprochement des cursus de formation, "ce qui sera long à réaliser" (extrait du P.V. de l'Assemblée Générale du 26/04/87).

Création d'un service commun de Formation continue nommé Institut Régional de Recherche et d'Innovation Sociale (IRRIS).

Au niveau des établissements une réunion quasi hebdomadaire de deux directeurs, des réunions de formateurs beaucoup plus difficiles à organiser, la raison évoquée étant le manque de disponibilité. En fait le degré de connaissance mutuelle des formateurs est moins avancé que celui des Administrateurs, des Directeurs, et même des personnels administratifs, il faudra encore un peu de temps, et que des échanges réels de prestations aient eu lieu entre les écoles de telle sorte que les gens se connaissent et s'apprécient, tout simplement.

Le chantier reste ouvert pendant pratiquement 3 années, avec le cortège habituel en ce type de circonstances de régression, de désinformation, de rumeurs.

Et trois années plus tard tout n'est pas encore résolu.

A la veille de la restructuration définitive qui doit s'opérer le 1er janvier 1990, le conseil d'administration se réunit pour embaucher le Directeur Général, le 21 décembre 1989, je suis embauché par 5 voix pour et 2 abstentions, de plus ce jour là, au moment du vote du budget 1990 le Président d'alors s'absentait ... consternation, autrement dit sur les fonds baptismaux de l'IFTS, les choses ne vont pas toutes seules.

De plus au cours du 1er semestre 1990 un incident se produit à propos de l'élection des délégués du personnel, des candidats émanent des deux écoles sur deux listes d'écoles en quelque sorte, alors que nous attendions des listes communes : deux candidats d'une seule école sont élus, et ceux de l'école d'en face font une action en justice pour demander l'annulation de cette élection, qui fait très mauvais effet et compromet notre restructuration toute neuve et encore fragile.

A ce moment intervient l'autorité, sous la forme d'une lettre de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales qui intervient le 29 mars 1990, cette lettre dit :

"Il faut que l'on sache très clairement que l'institut de service social, l'institut de formation d'éducateurs spécialisés, le centre de formation au DSTS, et l'institut de recherche et d'innovation sociale peuvent fort bien continuer à travailler séparément et de manière tout à fait autonome alors que l'ensemble des régions envisagent des regroupements.

Dans ce cas il est nécessaire que ceux qui prônent cette formule s'expriment et assument les conséquences financières et administratives qui ne manqueraient pas de se présenter.

Je précise que malgré l'apaisement intervenu quelques jours après, dont j'ai pris note, l'impression laissée est très désagréable à un moment où mes services se sont énormément impliqués dans ce dossier en particulier sur l'étude du conventionnement dont il convient bien de mesurer l'importance et qui est une démarche facultative pour l'administration.

Je souhaite donc que vous puissiez m'informer prochainement du rétablissement du dialogue à tous les niveaux de l'association et des écoles pour me permettre de poursuivre l'étude globale de votre dossier".

Nul ne peut dire ce qui se serait produit sans l'intervention de cette lettre, peut-être aurions nous retrouvé un peu de sérénité, il n'empêche que cette lettre a été déterminante : il y a eu presque immédiatement, deux démissions à l'école de service social et en juin 1990 un directeur adjoint a été nommé : Dominique SUSINI, le Président a également démissionné et un autre Président est arrivé en la personne

de Monsieur SACLIER, qui comme chacun sait "tient debout" et une nouvelle période s'est ouverte dans le regroupement.

Il était effectif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1990, il a abouti au déménagement de juillet 1992, et ce déménagement a eu un effet d'apaisement définitif, à partir du moment où les gens vivent ensemble, se connaissent, travaillent ensemble, cela change tout.

On n'a pas besoin d'imaginer ce qui se passe de l'autre côté puisqu'on le voit, on voit ce que font les autres. Tout ce qu'on ne sait pas on l'imagine.

En conclusion l'intérêt du décloisonnement des formations de professionnels amenés à travailler ensemble sur les mêmes objets, assistant de service social et éducateur spécialisé, l'intérêt de la transversalité a souvent été oublié dans ce parcours laborieux.

La volonté de quelques-uns n'a pas suffi, c'est la nécessité et pour finir le coup de semonce d'un tiers, en l'occurrence la DRASS qui ont été déterminant dans la conclusion de ce regroupement.

Depuis septembre 1992 les choses vont bien, Dominique SUSINI a pris ma succession à la direction de l'Institut, Madame Mireille LATOUR a pris la succession de Madame Arlette CLEMENT, Monsieur SACLIER est toujours président et nous l'espérons pour quelques années encore.

Les problèmes sociaux ont pris une telle acuité que les travailleurs sociaux sont rentrés en grâce et une nouvelle phase d'expansion démographique des professions s'est ouverte. On peut le regretter socialement, mais du strict point de vue de l'institution et de sa pérennité c'est plutôt rassurant.